



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 24 mai 2016

A MESDAMES ET MESSIEURS
LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz est convoqué le

LUNDI 13 JUIN 2016 A 20H15
A L'AULA DU COLLEGE DU CLOS-BEGUIN

ORDRE DU JOUR DEFINITIF

Le délai d'inscription, pour la parole aux habitants, concernant la séance du 13 juin 2016 est fixé au : **lundi 30 mai 2016**.

1. Adoption de l'ordre du jour définitif
2. Assermentation
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 février 2016
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 14 mars 2016
5. Communications du bureau du Conseil
6. Communications de la Municipalité et annonce des préavis futurs
7. **PREAVIS N° 07/2016** concernant la réhabilitation de la halle des fêtes de Praz-Dagoud
8. Informations de nos représentants siégeant dans les organismes intercommunaux
9. Réponse à l'interpellation de M. Filippozzi « quelles suites pour le projet d'agglomération Rivelac »
10. Réponse de la municipalité en réponse complémentaire et définitive à l'interpellation déposée dans les conseils communaux de la Riviera, intitulée « crédit d'étude sur la faisabilité de la fusion des dix communes de la Riviera »
11. Motions, postulats ou interpellations éventuels
12. Propositions individuelles et divers

Le Président


Daniel Berner

